

TARIF 2011-2012

COTISATION ANNUELLE DES FAMILLES

	RENNAIS	NON-RENNAIS
Tarif A (Tarif réduit)	293	327
Tarif B (Tarif d'équilibre)	327	360
Tarif C (de soutien)	350	395

Ces tarifs comprennent :

1 – La Contribution des familles	Tarif A rennais	$\left\{ \begin{array}{l} 201 \\ 235 \\ 258 \end{array} \right.$	non rennais	$\left\{ \begin{array}{l} 235 \\ 268 \\ 303 \end{array} \right.$
	Tarif B rennais		non rennais	
	Tarif C rennais		non rennais	
2 – Tarif fournitures destiné à faire face à des dépenses telles que l'achat ou l'entretien des photocopieurs, les frais de courrier, assurances...	59 €	$\left. \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right\}$	Frais fixes quel que soit le tarif choisi (92 €) Aucune réduction n'est effectuée sur cette partie de la cotisation annuelle des familles.	
3 – Cotisations reversées ensuite à divers organismes :				
UDOGEC	30 €			
UGSEL	3 €			

Ils ne comprennent pas les frais non obligatoires suivants :

- Cotisation APEL : intégrale (20,00 €) si votre aîné est à Jeanne d'Arc partielle (5,00 €) si vous réglez déjà la cotisation intégrale dans un autre établissement
- Annuaire de l'école (11 € en 2011-2012)

Réduction pour familles nombreuses :

- Pour le 3^{ème} enfant : 50 % de la Contribution des familles (hors frais fixes).
 Pour le 4^{ème} enfant et les suivants : 100% de la Contribution des familles (hors frais fixes).

Les autres personnes pouvant prétendre à réduction (personnel enseignement Catholique) doivent en faire la demande écrite accompagnée d'une attestation de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Il ne peut en aucun cas y avoir de cumul des réductions. Il sera choisi la réduction la plus avantageuse pour les familles

CATECHESE ou CULTURE CHRETIENNE

12 € à partir du CE1

FORFAIT CULTUREL (et goûters en maternelle)

Classes	Prix annuel	Classes	Prix annuel
Maternelle, toutes classes confondues	53 €	Primaire, toutes classes confondues	53 €

En Primaire : ce forfait sert à régler les conférences, sorties de l'année, et petits matériels (Travaux manuels, romans...)
 En maternelle : en plus des sorties, le goûter du matin est compris dans le forfait.

REPAS

Les prix ci-dessous sont indiqués à titre indicatif et peuvent varier en fonction de l'évolution du prix des matières premières alimentaires.

Forfait	Prix du repas	Évaluation du prix annuel/140 jours
4 REPAS / SEMAINE	5.13 €	718.20 €
3 REPAS / SEMAINE	5.13 €	538.65 €
2 REPAS / SEMAINE	5.30 €	371.00 €
1 REPAS / SEMAINE	5.30 €	185.50 €

En cas de sortie, un pique-nique est fourni aux enfants inscrits au forfait.

Prix du repas occasionnel (ticket) : 5,40 €

GARDERIE

1.25 € la demi-heure occasionnelle

Des cartes de garderies doivent être réglées en début de périodes pour les enfants fréquentant régulièrement ce service :

- 1^{ère} période : du 05 septembre au 17 décembre
- 2^{ème} période : 03 janvier au 31 mars
- 3^{ème} période : 01 avril au 02 juillet

La garderie peut être réglée au moyen de tickets CESU

au prix de 7,75 € par tranche horaire (pour une période)

7 h 30 – 08 h 15	11 h 45 – 12 h 30	16 h 45 – 17 h 30	17 h 30 – 18 h 00	18 h 00 – 18 h 30
------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(soit un enfant qui reste chaque soir de 16 h 45 à 17 h 30 payera 31 € pour la première période.)